UNSA éducation
20 – 09 – 2007
Brèves
n°07/08-018
SD, SR, SN

SD, SN, SR…

Bureau fédéral national

Le bureau fédéral national de l'UNSA Education s'est réuni le 18 septembre 2007.
Vous trouverez en fichier joint l'intervention de Patrick Gonthier, secrétaire général.
Un compte rendu sera envoyé prochainement.

SD, SN, SR…

Les annonces du Président de la République pour la fonction publique

Dans un discours prononcé le 19 septembre 2007 à l'Institut régional d'administration de Nantes, Nicolas Sarkozy a précisé les changements qu'il entend mettre en œuvre pour la fonction publique. L'UNSA Education a dénoncé dans un communiqué la « disparition programmée de la fonction publique » que laissent entrevoir les annonces présidentielles (Cf. BREVES n°17 du 19 septembre 2007)

Après avoir affirmé son estime pour les fonctionnaires tout en présentant de façon caricaturale la fonction publique, le Président de la République considère que « *le moment est venu de refonder l'Etat, de refonder le service public, de refonder la fonction publique* ». Il insiste sur la nécessité de « *Ne plus gaspiller un seul Euro d'argent public* », en faisant au passage un curieux amalgame entre fraude et bonne gestion de l'argent public. Par manque de volonté politique de tous les gouvernements depuis 25 ans, la fonction publique n'aurait pas évolué. La réforme de l'Etat et de la fonction publique prendra appui sur la « révision générale des politiques publiques » déjà engagée et dont les travaux se poursuivront jusqu'en avril prochain.

Le Président veut conclure avec les fonctionnaires et les citoyens « un nouveau pacte » intitulé « SERVICE PUBLIC 2012 ». Il souhaite qu'il y ait un débat dans la nation. « *Les discussions seront ouvertes à tous ceux qui souhaitent faire prendre à notre fonction publique le tournant du XXIe siècle* » dans le cadre de la conférence sur les valeurs, les missions et les métiers de la fonction publique

Les mesures annoncées :

- **Une fonction publique moins nombreuse, mieux payée, avec de meilleures perspectives de carrière.**

« *Je me suis engagé à ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Cet engagement, je le tiendrai parce qu'il n'y a aucun autre moyen pour améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires et retrouver les marges financières qui permettront à l'Etat de ne plus vivre à crédit en finançant par le déficit, non l'investissement mais le fonctionnement.* »
« *Faire des gains de productivité c'est la seule façon d'éviter d'être un jour ou l'autre contraint à une politique d'austérité pour empêcher l'explosion de la dette.* »
« *Le rythme de diminution des effectifs de l'Education Nationale sera fonction des progrès réalisés dans la remise à plat des programmes et des rythmes scolaires, qui est nécessaire à l'équilibre de nos efforts.* »
« *La réorganisation territoriale de l'Etat …. conditionnera elle aussi beaucoup notre capacité à améliorer la productivité de l'Etat en même temps que la qualité du service public.* »

- **Droit à la mobilité**

« *Je veux un droit à la mobilité reconnu à chaque fonctionnaire de France…Il faut accompagner ceux qui souhaitent changer de fonction, de métier. Il faut les inciter quand c'est nécessaire.* »

- **Suppression des corps au profit d'une logique de métier**

« *Il faut faire circuler les hommes, les idées, les compétences. C'est une idée totalement étrangère à notre tradition administrative, à son organisation verticale, à sa gestion par corps, à ses cloisonnements statutaires catastrophiques. Le corps doit devenir progressivement l'exception. Je souhaite que ce soit dans la plupart des cas une gestion par métier qui prévale.* »

- **Incitation financière à quitter la fonction publique**

« Je suis favorable à ce que l'on ouvre à tous les fonctionnaires la possibilité de quitter la fonction publique contre un pécule, comme on l'a fait dans le passé dans certains secteurs de l'Etat pour en accélérer la transformation et permettre la promotion de ceux qui sont en dessous, et qui vont passer leur carrière à attendre si l'on ne fait rien. »

- **Possibilité de recrutement non statutaire**

« Je suis convaincu que pour certains emplois de la fonction publique il serait souhaitable qu'on laisse le choix aux nouveaux entrants entre le statut de fonctionnaire ou un contrat de droit privé négocié de gré à gré. Cela donnerait de la souplesse et du sang neuf. Et cela élargirait les possibilités de choisir. »

- **Individualisation des rémunérations**

« *Je veux ouvrir le chantier de l'individualisation des rémunérations pour qu'il soit davantage tenu compte du mérite, de l'implication, de l'expérience, des résultats. Pour que chacun soit incité à faire mieux. Pour que les meilleurs soient incités à rester. »*
*« Dans la fonction publique, aussi, on doit gagner plus quand on travaille plus. Elles [*les heures supplémentaires]) *doivent, comme dans le secteur privé, être mieux payées que les heures normales. Elles serviront par exemple à rémunérer les enseignants qui encadreront les enfants après la fin de la classe…v Je veux que toutes les catégories de fonctionnaires puissent avoir droit à des heures supplémentaires quel que soit leur statut. »*

- **Protection sociale complémentaire**

« *La réforme de la rémunération, c'est aussi le développement d'une protection sociale complémentaire qui ne soit pas enfermée dans les statuts et qui puisse faire l'objet d'une négociation collective. »*

- **Gestion des ressources humaines**

« L'individualisation des carrières, la révolution que constituerait une véritable gestion des ressources humaines, appelle bien sûr une autre révolution, celle de la formation continue, celle de la validation des compétences et en corollaire, je veux une réflexion sur la culture du concours et sur la notation. Car tout se tient : pas de mobilité, pas de perspective d'évolution sans formation continue. Pas de gestion humaine si le dialogue avec sa hiérarchie se limite à la notation. Ce sont de véritables procédures d'évaluation qui impliquent l'engagement de l'encadrement et la définition d'objectifs de travail précis qui doivent se substituer aux pratiques de notation que nous connaissons aujourd'hui.
Pas de véritable échappatoire au carcan des statuts si le concours continue d'être la seule et unique règle pour la promotion et pas de brassage, pas d'ouverture, pas de diversité non plus si les épreuves restent aussi académiques, aussi peu en en rapport avec les compétences et l'expérience de chacun. »

- **Modernisation de la haute fonction publique**

« Le nombre de postes offerts aux concours de l'ENA cette année sera en baisse de 10%, et c'est une diminution que je poursuivrai. Je précise qu'elle s'appliquera bien entendu aux grands corps de l'Etat. Le nombre de structures d'administrations centrales sera divisé par deux. »

- **Le calendrier**

« Ce pacte, je l'appelle SERVICE PUBLIC 2012, car cela ne se fera pas en un jour. Mais l'ensemble de ces engagements devront être tenus durant mon quinquennat. Je demande à Eric Woerth et à André Santini de préparer ce pacte, qui doit consister en des engagements simples, envers les fonctionnaires comme envers les citoyens.

Je ferai un bilan régulier des avancées sur ce chantier de longue haleine, qui sera poursuivi tout au long de mon quinquennat. Dès le premier Conseil de modernisation des politiques publiques que je présiderai en novembre, je souhaite que des progrès significatifs aient été accomplis sur chacun de ces sujets. »

- **Dialogue social : remise en cause du paritarisme et du rôle des CAP**

« Il faut vivifier le dialogue social, qui est beaucoup trop formel, qui est dispersé en d'innombrables comités, nourri d'une culture de la confrontation plutôt que de réforme. »

« Je propose d'organiser davantage le dialogue social dans l'administration autour du service plutôt que des corps, parce que le dialogue social ne consiste pas à passer en revue des centaines d'actes administratifs individuels mais à discuter ensemble d'une politique de gestion des ressources humaines »

« Je propose de favoriser partout la logique démocratique de l'élection. Je souhaite que l'on enrichisse les sujets ouverts à la négociation collective. Je suggère que l'on abandonne la composition strictement paritaire des instances de dialogue social, qui a mal vieilli. Que d'heures perdues à tant de formalisme au lieu de discuter vraiment des préoccupations des fonctionnaires ! »

« Je veux aussi poser la question de la représentativité, comme dans le secteur privé, pour conjuguer démocratie sociale et respect des différentes sensibilités syndicales. »

Pour prendre connaissance de l'intégralité du discours du Président de la république :
http://www.elysee.fr/elysee/root/bank/print/79440.htm

SD, SN, SR…

Suite aux interventions de Nicolas Sarkozy, Patrick Gonthier est intervenu au journal de 20 h de France 2 et en direct au journal de 19h de BFM TV.

SD, SN, SR…

Déclaration commune au Conseil supérieur de l'Education – 20 septembre 2007

Appel pour bâtir le collège pour tous

Le ministre de l'Education nationale a annoncé une disparition du collège unique afin d'en finir, explique-t-il, avec le « formatage » des élèves et de donner plus d'autonomie aux établissements pour s'adapter aux particularités des élèves. Il omet de préciser que le collège unique, c'est l'unicité de la nature des établissements et pas l'uniformité de ce que y est fait. Ce qui est en jeu, c'est la garantie d'un même droit à la scolarité obligatoire pour tous les élèves.

Le collège unique n'existe pas : entre les différentes options, les SEGPA, les classes « découverte professionnelle », les CHAM, les sections internationales ou sport études, etc, les différenciations en oeuvre aujourd'hui débouchent trop souvent sur la création de classes d'élites et de classes de relégation.

Par ailleurs les équipes pédagogiques ont pu parfois mettre en place des dispositifs permettant d'accompagner tous les élèves sur la voie de la réussite. Pour généraliser ces pratiques, souvent hélas mises à mal par les restrictions budgétaires, il faut accorder aux équipes les moyens de fonctionnement nécessaires avec des garanties dans la durée.

Avant le collège unique, instauré par la loi Haby de 1975, existaient trois types de collèges (CES, CEG et CET), puis trois filières séparées (classique, moderne, technique). S'agit-il de revenir à cette sélection précoce que le président de la République récuse par ailleurs ? Associée à la suppression de la carte scolaire, une telle évolution ne pourrait qu'aggraver les inégalités scolaires. Elle serait incompatible avec l'objectif fixé de 50% d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur et entraînerait une régression des résultats (moins 30% d'accès au bac), ainsi que l'ont démontré les études internationales comme PISA.

Nos organisations s'opposent catégoriquement au retour de toute sélection précoce.

Il est urgent que le ministre sorte de l'ambiguïté des slogans et s'engage clairement en faveur de la démocratisation du second degré, à travers l'absence de sélection, l'hétérogénéité des classes et l'acquisition par tous d'un ensemble commun de connaissances et de compétences que l'école s'engage à faire acquérir à tous les élèves.

Organisations signataires : CFDT, FCPE, FEP-CFDT, FSU, JPA, Ligue de l'enseignement, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SI.EN-UNSA, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNPDEN-UNSA, SNUIPP-FSU, UNEF, UNL, UNSA Education, UNSEN-CGT.